

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 - 18 H 00**

Délibération n°1-30/09/2024 – Election du Maire

M. Hervé FERON, ayant obtenu la majorité absolue au 1er tour de scrutin, est proclamé Maire à l'unanimité et est immédiatement installé.

Délibération n°2-30/09/2024– Création des postes d'adjoints au Maire

Le Conseil Municipal :

DECIDE de créer 7 postes d'adjoints.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°3-30/09/2024– Election des adjoints

La liste « La gauche solidaire pour Tomblaine » ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire :

Monsieur Alexandre HUET
Madame Denise GUNDELWEIN
Monsieur Grégoire RUHLAND
Madame Christiane DEFAUX
Monsieur Jean-Claude DUMAS
Madame Sylvie KURT
Monsieur Ralph LALLEMAND

Délibération n°4-30/09/2024– Indemnités des élus

Le Conseil Municipal :

FIXE avec effet immédiat le montant des indemnités du Maire et des adjoints comme suit :

- Maire : 55% de l'indice brut terminal de la fonction publique (application de droit)
- Adjoint : 22% de l'indice brut terminal de la fonction publique
- Conseiller municipal délégué : 6% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Ces indemnités seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution du point d'indice.

Conformément à l'article L. 2123-20-1 du code général des collectivités territoriales, est joint à la présente délibération le tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°5-30/09/2024– Majoration indemnités des élus

Le Conseil Municipal :

APPLIQUE les majorations suivantes :

- Maire : majoration de 15% du montant de l'indemnité (55% de l'indice brut terminal)
- Adjoint : majoration de 15% du montant de l'indemnité (22% de l'indice brut terminal)
- Conseiller municipal délégué : majoration de 15% du montant de l'indemnité (6% de l'indice brut terminal)

Conformément à l'article L. 2123-20-1 du code général des collectivités territoriales, est joint à la présente délibération le tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°6-30/09/2024– Détermination du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS

Le Conseil Municipal :

FIXE à 16 le nombre des membres du conseil d'administration

Adopté à l'unanimité

Délibération n°7-30/09/2024– Election des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

Madame Denise GUNDELWEIN
Madame Marcelle GUILLOT
Monsieur Ralph LALLEMAND
Madame Mireille DAFFARA
Monsieur Alex FERON
Madame Christiane ROL
Madame Salima SERANDOUR
Monsieur Jean-Claude DUMAS

Délibération n°8-30/09/2024– Délégations de compétences du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal :

ACCEPTE de déléguer les attributions précitées

Adopté à l'unanimité

Délibération n°9-30/09/2024– Création des Commissions Communales

Le Conseil Municipal :

CRÉE 7 commissions municipales, chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil, comme suit :

- 1 – Commission « Communication – Cadre de Vie – Lien Social » (3 membres)
- 2 - Commission « Prévention – Citoyenneté – Environnement » (5 membres)
- 3 - Commission « Enfance – Accès au Savoir » (4 membres)
- 4 – Commission « Urbanisme – Travaux – Logement » (6 membres)
- 5 - Commission « Culture – jeunesse » (6 membres)
- 6 - Commission « Finances – Budget – Marché public – Développement économique » (7 membres)
- 7 - Commission « Sports – Vie Associative » (9 membres)

Adopté à l'unanimité

Délibération n°10-30/09/2024– Désignation des membres des Commissions Communales

Le Conseil Municipal :

DÉSIGNE les membres des commissions communales comme suit :

1 – Commission « Communication – Cadre de Vie – Lien Social » (3 membres) :
M. Alexandre HUET, M. Ralph LALLEMAND et Mme Nazha AJEDDIG.

2 - Commission « Prévention – Citoyenneté – Environnement » (5 membres) :
M. Ralph LALLEMAND, Mme Hania HAMIDI, M. Emmanuel ROSINA, M. Philippe LUCE et M. François PIERRON.

3 - Commission « Enfance – accès au savoir » (4 membres) :
Mme Nadia NICOLAY, Mme Mireille DAFFARA, Mme Inès IHADDADENE et Mme Christiane ROL.

4 – Commission « Urbanisme – Travaux – Logement » (6 membres) :
M. Jean-Claude DUMAS, M. Dominique SAINT-EVE, M. Stéphane BRABANT, M. Ralph LALLEMAND, M. Emmanuel ROSINA et M. Jean-Pierre SALMON.

5 - Commission « Culture – jeunesse » (6 membres) :
Mme Sylvie KURT, Mme Mireille DAFFARA, M. Alex FERON, Mme Salima SERANDOUR, M. Philippe LUCE et Mme Catherine RAMPONT.

6 - Commission « Finances – Budget – Marché public – Développement économique » (7 membres) :
M. Grégoire RUHLAND, Mme Christiane ROL, Monsieur Patrick LIBERT, M. Stéphane BRABANT, Mme Séverine BENOIST, Catherine RAMPONT et M. Jean-Pierre SALMON.

7 - Commission « Sports – Vie Associative » (9 membres) :
M. Philippe LUCE, M. Alex FERON, Mme Laurence GRAND, M. Henri SCHMITZ, Mme Christiane ROL, Mme Marcelle GUILLOT, Mme Mireille DAFFARA, M. Denis HOELTER et Mme Nazha AJEDDIG.
Adopté à l'unanimité

Délibération n°11-30/09/2024– Création et composition de la Commission « Marché à Procédure Adaptée »

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la création d'une commission « marché à procédure adaptée » (MAPA)

DECIDE que la commission MAPA sera présidée par le Maire et sera composée de 5 membres

FIXE la liste des 5 membres de la commission MAPA comme suit :

M. Hervé FERON
Mme Denise GUNDELWEIN
Mme Inès IHADDADENE
M. Dominique SAINT-EVE
Mme Séverine BENOIST
Adopté à l'unanimité

Délibération n°12-30/09/2024– Composition de la Commission Communale des Impôts Directs – Proposition au Directeur des Services Fiscaux

Le Conseil Municipal :

APPROUVE la liste de présentation ci-jointe qui sera envoyée à la direction des services fiscaux.

Adopté à l'unanimité

Délibération n°13-30/09/2024– Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration et à la Commission Permanente du Collège Jean Moulin

Le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Mireille DAFFARA représentante titulaire qui siègera également à la Commission Permanente

DÉSIGNE Inès IHADDADENE représentante suppléante

Adopté à l'unanimité

Délibération n°14-30/09/2024– Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration et à la Commission Permanente du Lycée Professionnel Régional Marie Marvingt

Le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Alexandre HUET représentant titulaire qui siègera également à la Commission Permanente

DÉSIGNE Philippe LUCE représentant suppléant

Adopté à l'unanimité

Délibération n°15-30/09/2024– Désignation des délégués du Conseil Municipal au Conseil d'Administration et à la Commission Permanente du Lycée Polyvalent et Technologique Arthur Varoquaux

Le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Stéphane BRABANT représentant titulaire qui siègera également à la Commission Permanente

DÉSIGNE Ralph LALLEMAND représentant suppléant

Adopté à l'unanimité

Délibération n°16-30/09/2024– Désignation des délégués du Conseil Municipal aux Conseils d'Écoles des Écoles Communales

Le Conseil Municipal :

DÉSIGNE les membres suivants :

Groupe Scolaire « Elisabeth et Robert BADINTER » :

Maternelle : Philippe LUCE

Elémentaire : Salima SERANDOUR

Groupe Scolaire « Pierre BROSSOLETTE » :

Maternelle : Séverine BENOIST

Elémentaire : Alexandre HUET

Groupe Scolaire « Jules FERRY » :

Maternelle : Hervé FERON

Elémentaire : Alex FERON

Ecole primaire « Job DURUPT » :

Christiane DEFAUX

Adopté à l'unanimité

Délibération n°17-30/09/2024– Désignation des délégués du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la Crèche Frimousse

Le Conseil Municipal :

DÉSIGNE les membres suivants :

- Denise GUNDELWEIN (qui exercera la Présidence de la Crèche jusqu'aux prochaines élections municipales)

- Nadia NICOLAY

- Catherine RAMPONT

Adopté à l'unanimité

Délibération n°18-30/09/2024– Désignation des représentants à la SAPL Grand Nancy Habitat

Le Conseil Municipal :

DESIGNE Jean-Claude DUMAS comme représentant la Commune à l'Assemblée Générale,

DESIGNE Jean-Claude DUMAS comme représentant la Commune à l'Assemblée Spéciale,

DESIGNE Francis ANCEL comme représentant technique au Comité Technique de Gestion.

Adopté à l'unanimité

Délibération n°19-30/09/2024– Désignation des représentants à l'agence SCALEN

Le Conseil Municipal :

DESIGNE Jean-Claude DUMAS comme représentant titulaire de la Commune à l'Assemblée Générale,

DESIGNE Dominique SAINT-EVE comme représentant suppléant de la Commune à l'Assemblée Générale.

Adopté à l'unanimité

Délibération n°20-30/09/2024– Désignation d'un représentant à la Mission Locale du Grand Nancy et à la Maison de l'Emploi du Grand Nancy

Le Conseil Municipal :

DESIGNE Denise GUNDELWEIN comme représentante de ces deux entités.

Adopté à l'unanimité

Délibération n°21-30/09/2024– Attribution d'une subvention à l'association « GSAT »

Le Conseil Municipal :

ATTRIBUE une subvention complémentaire de 2.500 € à l'association « Groupe Sport Avenir Tomblaine »

Les crédits seront inscrits au BP 2024 à l'article 65748 « Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé ».

Adopté à l'unanimité

Tomblaine, le 1^{er} octobre 2024.

Hervé FERON,
Maire de TOMBLAINE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'H. Feron', is written over a long, thin horizontal line that extends from the text above.